

Desistement d' Avocat ne voulant plus assurer la défense

Par lainlain2, le 30/05/2013 à 22:00

[fluo]bonjour[/fluo]

Après avoir relancer plusieurs fois par mail et téléphone mon avocat sur l'avancement de mon affaire, et suite a mon dernier mail rédigé pour le secouer mais sans injure, il m'écrit par mail ne plus vouloir assurer ma défense alors qu'il a encaissé l'acompte demandé Quelle procédure permettant d'obtenir le remboursement de l'acompte alors que la rupture est de son fait

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par chris Idv, le 02/01/2014 à 15:18

Bonjour,

Contactez l'ordre des avocats afin de leur faire part de vos reproches vis à vis d'un de leurs membres.

Cordialement,